

Loisirs en rivière et respect du milieu

VIENNE MAULDE COMBADE



J'utilise le milieu de manière durable...

Sur une embarcation...

- Je ne laisse pas de trace de mon passage sur terre comme dans l'eau (déchets...)
- Je descends la rivière en évitant au maximum les cris inutiles
- J'embarque et je débarque aux lieux indiqués pour ne pas multiplier les zones de dérangement
- Je respecte le milieu aquatique, et évite les piétinements inutiles du fond de la rivière, lieu de vie de la faune et de la flore aquatique

A la pêche...

- Je respecte les périodes de reproduction des espèces sensibles, et les dates d'ouverture des ruisseaux de 1ère catégorie
- J'évite, afin de protéger œufs et alevins, les piétinements inutiles du fond de la rivière. Ces piétinements peuvent entraîner la destruction d'espèces en danger critique d'extinction au plan mondial, comme la Moule perlière, encore bien présente sur ces rivières.
- Je ne laisse pas de trace de mon passage, sur terre comme dans l'eau

A pied...

- Lorsque je marche au bord de l'eau, je reste discret afin de ne pas déranger la faune sauvage
- Je respecte la ripisylve, formation végétale vitale à l'équilibre du cours d'eau, et abritant des espèces protégées
- Je prends soin de rapporter tous mes déchets

A moteur...

- Je ne pénètre jamais dans un cours d'eau avec mon véhicule
- J'emprunte les chemins carrossables et évite de dégrader la végétation par mon passage

La ripisylve...Kézako ?

La ripisylve, c'est la formation végétale qui se développe naturellement en bord de cours d'eau. Formée de plantes herbacées et d'arbres, elle constitue une véritable protection pour le cours d'eau (filtre à polluant, ombrage, tranquillité...).

Qui suis-je ?



- A** Les saules
- B** Le frêne commun
- C** L'aulne glutineux
- D** Le bouleau verruqueux

Réponses : A-B-C-D

La Vienne, classée en site Natura 2000 de Millevaches à Saint-Léonard-de-Noblat, et son bassin versant, forment un écosystème remarquable de la région Limousin. Que ce soit pour la pêche, la chasse et toutes les activités de pleine nature, ses berges sont fréquentées en toutes saisons.

Cette plaquette a pour vocation de sensibiliser les usagers de ces rivières, au respect de la faune, de la flore, et des milieux remarquables qui les composent.

CONTACTS

- PNR de Millevaches en Limousin 05 55 95 39 64
- Comité Régional de Kayak 05 87 21 31 55
- Fédération de pêche 87 05 55 06 34 77
- Syndicat Mixte Monts et Barrages 05 55 69 57 37

Réalisation : PNR 01/2014

Crédits photos : C. LABORDE, PNR ML

Sources cartographiques : BD Carthage, DREAL Limousin, 2013

Partenariats : CRK Limousin, Fédération de pêche 87

Financement : Etat - Europe - PNR



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Protection et classement de nos cours d'eau

Continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau :

De nouvelles dispositions du Code de l'Environnement visent à assurer le transport de sédiments et la circulation des poissons tout au long de la rivière.

En ce sens, aucun nouvel ouvrage faisant obstacle à la continuité écologique du cours d'eau ne pourra être établi sur la Vienne et la Combaude. L'ensemble des ouvrages existants sur ces deux rivières doit également faire l'objet d'aménagements pour répondre à ces nouvelles dispositions.

Natura 2000 (Directive Européenne habitat faune flore) :

La Vienne, de Millevaches à Saint-Léonard-de-Noblat est classée en site Natura 2000. Ce classement apporte un volet réglementaire (régime d'évaluation des incidences Natura 2000) et permet de développer de nombreux outils contractuels, en faveur de la conservation et de la restauration d'espèces et de milieux d'intérêt communautaire à l'échelle de l'Europe.

1ère ou 2ème catégorie ? Il s'agit d'un classement à destination des pêcheurs qui dissocie :

→ les zones de source, les ruisseaux et les petites rivières classés en 1ère catégorie et majoritairement peuplés de truites fario, chabots, vairons, goujons, ...

→ les cours d'eau de 2ème catégorie, que sont les rivières de grand gabarit (comme les parties aval de la Vienne et de la Maulde), et qui abritent des espèces d'eau plus calme (gardon, carpe, brochet, perche, etc.).

Les espèces invasives



La jussie



La renouée du Japon

Le développement des plantes invasives engendre des nuisances à différentes échelles. L'environnement, les paysages, les activités humaines et la santé sont principalement touchés.

Leur capacité de multiplication rapide et leur adaptabilité élevée entraînent une baisse de la biodiversité et une banalisation des paysages.

La prolifération des espèces exotiques représente la deuxième cause mondiale de perte de biodiversité, après la destruction directe des milieux.

Certains animaux sont également invasifs, comme le ragondin, les écrevisses américaines ou encore la corbicule asiatique, mais aussi la perche soleil.



Ecrevisse américaine



Corbicules asiatiques



Perche soleil

IMPORTANT :

Si vous trouvez une espèce invasive, ne la déplacez pas. Mieux, prévenez l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne :

05 55 06 39 42

Me reconnaissez-vous ?



Le crapaud sonneur



L'isoète à spores épineuses



Lamproie de Planer



Le Cincle plongeur



Un plécoptère



Une libellule



Une libellule



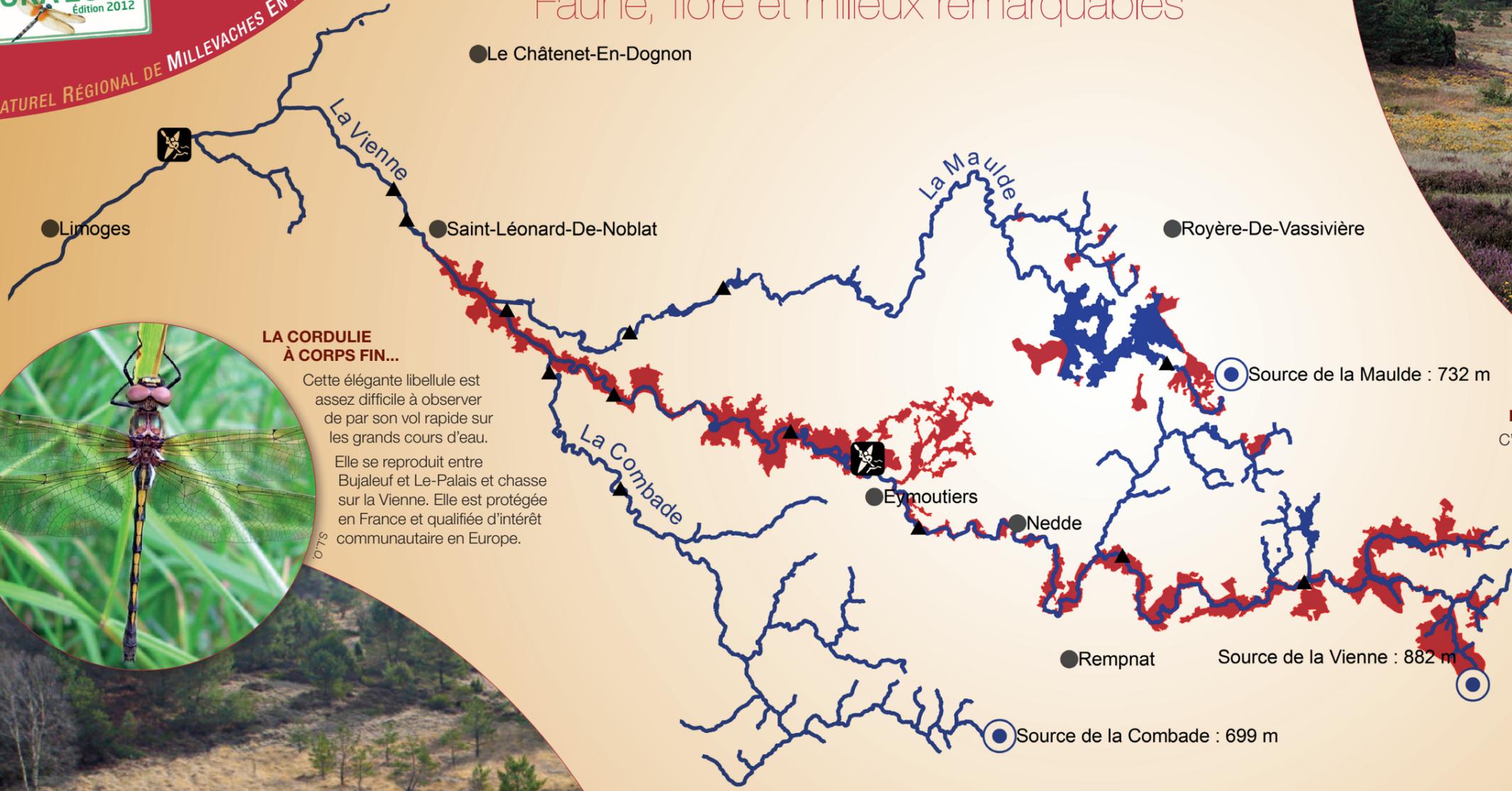
MEP19

- A** Je suis capable de plonger, de voler, et même de marcher, le tout sous l'eau.
- B** Je vis d'abord dans l'eau, sous forme de larve, avant de prendre mes couleurs et mon envol.
- C** Je suis un amphibien très coloré qui affectionne les mares temporaires et les bras morts des rivières.
- D** Je suis un insecte très utile pour évaluer la qualité de l'eau, surtout à l'état de larve.
- E** Je suis une fougère aquatique protégée et extrêmement rare présente sur 5 rivières du Limousin, dont la Maulde et la Vienne.
- F** Petit poisson serpentiforme, je migre et suis bien présent sur l'ensemble du bassin versant de la Vienne, sauf sur la Maulde.

Réponses : A-B-C-D-E-F

Vienne - Maulde - Combade

Faune, flore et milieux remarquables



LA CORDULIE À CORPS FIN...

Cette élégante libellule est assez difficile à observer de par son vol rapide sur les grands cours d'eau. Elle se reproduit entre Bujaleuf et Le-Palais et chasse sur la Vienne. Elle est protégée en France et qualifiée d'intérêt communautaire en Europe.



LE CHABOT...

C'est un poisson au camouflage parfait. Cette espèce d'intérêt communautaire et protégée en France est présente sur la Vienne et la Combade, plutôt en dessous de 600 mètres.



LA LOUTRE

Guillaume RODIER

Légende

- ▲ Principaux barrages
- 🚣 Club de kayak
- Sites Natura 2000



LA TRUITE FARIO



Gilbert BOUCHET - AAPMA La Truite Montmorillon

LA MOULE PERLIÈRE ...

La Vienne amont fait partie des très rares rivières françaises à héberger cette espèce méconnue. Protégée en France, d'intérêt communautaire, cette espèce ne tolère pas plus de 1 mg/L de nitrate dans l'eau.

La reproduction actuelle de cette espèce sur le bassin de la Vienne amont est intimement liée à la présence de souches sauvages de Truite fario. Marqueur d'une qualité exceptionnelle des rivières, ce mollusque doit faire l'objet d'une prise en compte sérieuse dans l'utilisation et la gestion de ces milieux.



Entre landes et tourbières, ripisylves et frayères...